

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
CARCASSONNE AGGLO

126

DELIBERATION N° 2017-111

Conseil communautaire du 12 avril 2017

OBJET : Tarification de la redevance d'assainissement non collectif  
Applicable à partir du 1<sup>er</sup> mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze avril à quatorze heures et trente minutes, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni à la salle du grand foyer de Capendu en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis BANQUET, Président.

## Participants

Nombre de conseillers en exercice : 136 Nombre de conseillers présents : 83 Nombre de pouvoirs : 29 Date de convocation : 5 avril 2017
---

Présents : Mesdames et Messieurs BANQUET Régis, LARRAT Gérard, RAYNAUD Christian, MENASSI Eric, ICHE Daniel, RUIZ Jean-Jacques, COMBETTES Roland, PROUST Michel, BONNET André, MASCARAQUE Thierry, PITON Yolande, ILHES Pierre-Henri, RAPPENEAU Philippe, ADIVEZE Roger, SAINT-MARTIN Laury, JUSTE Jean-François, DIMON Jacques, PISTRE Jean-Claude, CALVET Bernard, JALABERT Bernard, ROUX Jean-Luc, MILHAU René, VALLIERE Pascal, PELIX Jean-Pierre, RUFFEL Henri (suppléant de MOURLAN Charles), ANDRIEU Antonin, CAVAYE Lydie, ARIBAUD Jean-Louis, SAMPIETRO Michel, DE MIALHE DE SAINT MARTIN Jean-François, GARINO Alain, LACUBE Claude, RAMONEDA Paul, FOURCADE Robert, JULIEN Jean-Luc, ETORE-LORTHOLARY Jeanne, LARRUY Jacques, CLARY Paulette, KOENIG Max, CASSIGNOL Jean-Louis, ROVES Colette, BLASQUEZ Lélis, COMBES Georges, LOUBAT Jean, RICARD Andrée, HERIN Danièle, PECH André, AUDIER Christian, GALIBERT Jean-Louis, BARTHES Any, CARRIQUI Jacques, MAURY Michel, IUND Raymonde, GILS Denise, MARTEL Jean, DORMIÈRES Marc, SARRAN Serge, WIECK Renée, PICHARD Geneviève, DELL'AVANZATA Myriam, DELBREIL Geneviève, FABRE Jacques, ARIAS Placide, CAVERIVIERE Christian, ESTIVAL Alain, PUJOL André, PHALIP Philippe, CAMEL Jean-Jacques, BERNEDE Jean-Paul, GLEIZES-RAYA Nadia, RIGAUD Héléne, DUTHU Jean-Luc, DELAUR Gilles, DOMNIEZ Isabelle (suppléante de CAMPAGNARO Françoise), BES Jean-Louis, ZOCCARATO Michel, DHUMEZ Patricia, MAURETTE Martine, ARNAUDY Olivier, SANCHES Michel, BUSTOS David, LAREDJ Yazid, MAMOU OULAHCENE Yamina (arrivée à 16h51).

Partis en cours de séance : Mesdames et Messieurs SAÏSSET Jean-François (pouvoir à PUJOL André), GINIÉS Alain (pouvoir à CLERGUE Philippe), LECINA Jean-Pierre (pouvoir à LAREDJ Yazid), BARDOU Magali (pouvoir à MAMOU OULAHCENE Yamina), FLAMANT Lucien, CHEVRIER Philippe, FAU Philippe, DESTREM Pierre, FALCOU Thierry, CLERGUE Philippe.

Absents excusés et pouvoirs : Mesdames et Messieurs ARNAUD Magali (pouvoir à ETORE-LORTHOLARY Jeanne), RIVEL Tamara (pouvoir à ICHE Daniel), CARBONNEL Didier (pouvoir à MENASSI Eric), ESTEBAN Angel (pouvoir à JALABERT Bernard), SOUADKI Nasihra (pouvoir à DE MIALHE DE SAINT MARTIN Jean-François), MARTY Alain (pouvoir à LOUBAT Jean), SEMAT Jean (pouvoir à DELAUR Gilles), BUSQUE Emile (pouvoir à ILHES Pierre-Henri), PELLEGRINI Maurice, ESCOURROU Paul (pouvoir à BLASQUEZ Lélis), MOURET Danielle (pouvoir à PROUST Michel), BERNARD Marie-Christine (pouvoir à FLAMANT Lucien), SARRAIL Jean-Luc (pouvoir à DELBREIL Geneviève), AUDIER Jean-Bernard (pouvoir à

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – CARCASSONNE AGGLO

127

ARIAS Placide), DENUX Monique (pouvoir à BUSTOS David), JOURDA Gisèle (pouvoir à ADIVEZE Roger), VIEU Brigitte (pouvoir à BANQUET Régis), RIBERA Sébastien, SIÉ Didier (pouvoir à CARRIQUI Jacques), BEDOS Xavier, MONIER Denis (pouvoir à DIMON Jacques), DRISS Jeannette (pouvoir à ROUX Jean-Luc), PEREZ Jean-Claude, GARINO Jeannine (pouvoir à FABRE Jacques), EININGER Nicole (pouvoir à CAMEL Jean-Jacques), CHESA Isabelle (pouvoir à LARRAT Gérard), JEANSON Anne (pouvoir à SAINT-MARTIN Laurie), GASC Laurence (pouvoir à BES Jean-Louis), LE CORRE Angélique, ALBAREL Arnaud (pouvoir à BARTHES Any), BLANC Florence (pouvoir à HERIN Danièle), ADIVEZE Denis (pouvoir à IUND Raymonde),

Absents : Mesdames et Messieurs CARRE-SCHNEIDER Annick, TARLIER Alain, PERALLON Jacques, AGUILHON Jean-Louis, POUZENS Jean-Paul, ROGER Christine, CAMBRA Bernard, IBANEZ Roger, DELGADO Fernand, MORIO Robert, LUCET Charles.

M. Jean-Jacques CAMEL est élu secrétaire de séance.

Les membres du Conseil communautaire étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

### Exposé

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il a pour missions de :

- contrôler les installations neuves : validation du projet proposé par le pétitionnaire et bonne exécution des travaux,
- contrôler les installations existantes (diagnostic et bon fonctionnement),
- sensibiliser et informer les usagers et propriétaires.

La grille de tarification des redevances du Service Public d'Assainissement Non Collectif de juin 2013, nécessite un ajustement compte tenu des éléments suivants :

- nouvelle étendue territoriale,
- forte augmentation des diagnostics vente (visite non programmée, trajet pour un seul contrôle),
- intégration des nouvelles dispositions prévues par l'arrêté du 21 juillet 2015 sur les installations supérieures à 20 EH,
- possibilité pour le particulier de changer de solution entre le dépôt du permis et la réalisation du système impliquant une nouvelle instruction.

Pour garder une incitation et favoriser les réhabilitations des installations, les contrôles (conception et bonne exécution) lors d'une remise aux normes, ne se seront pas soumis à redevance.

Il s'agit de :

- simplifier la grille des redevances (réunion des tranches supérieures à 50 EH qui représentent peu de dossiers),
- de créer un tarif spécifique en cas de diagnostic pour vente de l'habitation,
- de réajuster les redevances,
- d'affecter un forfait pour visite supplémentaire, contre-visite, instruction supplémentaire.

Nous vous proposons d'adopter la nouvelle grille suivante de tarification de la redevance :

Dimensionnement des installations (en équivalent-habitant)		
inférieures ou égales à 20	de 21 à 50 inclus	supérieures ou égales à 51

Contrôle de l'existant

Contrôle diagnostic ou de bon fonctionnement	160 €	260 €	360 €
---	-------	-------	-------

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – CARCASSONNE AGGLO

128

	Dimensionnement des installations (en équivalent-habitant)		
	inférieures ou égales à 20	de 21 à 50 inclus	supérieures ou égales à 51
Contrôle diagnostic ou de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente	200 €	300 €	400 €
Examen de la conception			
Contrôle conception	120 €	190 €	260 €
Vérification de l'exécution			
Contrôle de bonne exécution des travaux	160€	260 €	360 €
Redevance supplémentaire	Tout type de dimensionnement		
- Visite supplémentaire	40 €		
- Contre-visite			
- Instruction supplémentaire			

## Décision

Le Conseil communautaire de Carcassonne Agglo,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

Résultats des votes :

Votants :	112	
Abstention(s) :	0	
Refus de participer au vote :	0	
Retrait(s) avant le vote :	0	
Suffrages exprimés :	112	
Pour :	112	
Contre :	0	

DECIDE :

Article 1 : D'adopter les tarifs des redevances d'assainissement non collectif.

Article 2 : D'en assurer la mise en place au 1<sup>er</sup> mai 2017.

Article 3 : D'assurer la communication de ce rapport auprès de l'ensemble des mairies de Carcassonne Agglo.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait, certifié conforme.

Le Président de Carcassonne Agglo

Régis BARRIQUET



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 07/06/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/06/2017